

Jean-Charles Nègre

Vice-président en charge de la Coopération
décentralisée et Internationale et de la Formation
professionnelle



Monsieur Frédéric Marion

Président
AMUTC
BP2
93101 MONTREUIL Cedex

Bobigny, le 31 Janvier 2014

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre invitation à participer au débat que vous organisez le 7 février prochain. A cette même date, se tient le meeting de présentation de la liste Montreuil Avenir, conduite par mon ami Patrice Bessac, pour les élections municipales. Aussi, en tant que candidat sur cette liste, je ne pourrais donc participer à la rencontre de l'AMUTC.

Toutefois, je souhaite, bien que vous en ayez déjà eu connaissance lors de nos différentes rencontres, rappeler à l'AMUTC mes positions sur la question des transports à Montreuil. Il s'agit bien entendu d'une position partagée par l'ensemble des candidats de la liste Montreuil Avenir.

En 2011, j'ai été le seul élu du Conseil général à m'opposer au tracé d'Arc Express tel qu'il a été présenté. En effet, ce tracé a exclu la ville de Montreuil qui aurait pourtant pu bénéficier d'un maillage avec le RER A, le tramway T1, et les lignes de métro 1,3, 9 et 11 prolongées, désenclavant ainsi une grande partie de notre territoire. Mon collègue, Belaïde Bedreddine qui n'était pas encore Conseiller général, a depuis rejoint cette position.

De part son importance, notre ville génère un flux de déplacements qu'il est nécessaire de faciliter et de fluidifier pour le bien être de ses habitants et le bon développement de son activité économique. Aussi, je continuerai à soutenir le renforcement du réseau lourd de transports et donc le prolongement, dans des délais les plus courts possibles, des lignes 1, 3, 9 et 11 du métro et du tramway T1.

Sur ce dernier point, je tiens à rappeler qu'il est indispensable que la ville de Montreuil revienne sur sa volonté de fermeture à la circulation automobile dans le secteur des Murs à Pêches et qu'elle le fasse savoir officiellement au maître d'ouvrage afin que le financement de cette voie de circulation puisse être intégré au financement global du prolongement du T1.

Dès à présent, et sans attendre que se concrétisent les prolongations des lignes de métro, Montreuil doit bénéficier d'un renforcement de son réseau de bus, avec une augmentation de fréquence des bus et de leur amplitude horaire, notamment sur le haut Montreuil. Afin de relier les différents quartiers de la ville, et notamment permettre aux habitants des quartiers est de rejoindre rapidement le centre ville, je me prononce en faveur de la mise en place de navettes inter-quartiers. Nous interpellons le STIF et la RATP en ce sens.

Enfin, il est tout autant nécessaire d'harmoniser la politique tarifaire des transports sur l'ensemble de la ville. La politique de zonage actuelle est absolument injuste et pénalise les Montreuillois qui sont déjà les plus éloignés des transports en commun. Je partage donc l'action des conseillers régionaux Patrice Bessac et Djénéba Keïta qui se sont prononcés pour que tout Montreuil soit en zone 2.

Je pense que sur l'ensemble de ces questions nos points de vue convergent et que notre objectif est le même : permettre à tous les montreuillois-es de bénéficier d'un vrai réseau de transport en commun.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.


Jean-Charles Nègre